

Critique de la résilience pure

Samuel Rufat

▶ **To cite this version:**

Samuel Rufat. Critique de la résilience pure. 2011. hal-00693162

HAL Id: hal-00693162
https://hal.science/hal-00693162

Preprint submitted on 2 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Critique de la résilience pure

Samuel Rufat
samuel.rufat@u-cergy.fr

> « *Some cities do better in the face of disaster than others. It is tempting to describe apparent success in terms of resilience and apparent failure in terms of a shopping list of explanatory variables. This is too simple.* » Comfort *et al.* 2010a, p. 272

La résilience fait le *buzz* au point de sembler devenir victime de son succès. A force d'être brandie, brassée, bradée, elle devient une sorte de mot valise, sollicité à des fins très diverses. Elle est d'ailleurs souvent rattachée à d'autres notions en vogue (durabilité, gouvernance, etc.) qui présentent une semblable plasticité (Aschan, 1998 ; Gallopin, 2006). La résilience a également à la fois un contenu assez intuitif, une accroche, et une longue traine indécise qui permet à chacun d'y retrouver les siens. Le foisonnement des sens de la résilience s'explique par les multiples transferts transdisciplinaires, mais aussi par son investissement par des gestionnaires d'horizon très variés. Cette polysémie semble légitimer un flou sémantique et théorique. Au point que la résilience se résume trop souvent à la promesse d'un horizon radieux.

Le tournant du siècle est marqué par une série de graves crises environnementales, géopolitiques, financières, économiques et sociales qui renvoient à la fois à un monde dominé par les incertitudes et à des sociétés obsédées par la sécurité. La résilience semble être la réponse idéale à ces exigences d'horizons rassurants, de repères au sein des contingences, de promesses face aux périls, de persistance dans la variabilité. Pourtant, cette recette rêvée achoppe sur l'épreuve de l'opérationnel, ce qui rend délicat le passage d'une intuition visionnaire à une solution pratique. La résilience ne peut être une simple boite à outils : elle nécessite la prise en compte de la complexité croissante d'un monde toujours plus interconnecté, où chaque action engendre des rétroactions à différentes échelles, sur des territoires distants et dans des temporalités incertaines. C'est ce qui explique à la fois les difficultés de définition et de formalisation : face à la complexité la résilience semble condamnée à l'élasticité. Mais sa mise en avant à l'échelle internationale et sa mobilisation par des acteurs d'horizon très variés se traduit par un surinvestissement : la résilience est sommée d'être à la fois une réponse idéale (parfaite) et universelle (la même pour tous) dans des contextes toujours plus complexes, ouverts, hétérogènes et incertains.

La résilience n'est pas un concept consolidé, c'est une notion ouverte que les discours mobilisent surtout pour rendre désirable l'image d'une ville résiliente. Il faut donc s'abstenir d'en parler comme d'un concept, un concept « pur » ou un pur concept. C'est plus une intuition à la fois séduisante et élastique, une notion qui est de plus en plus souvent mobilisée à la fois comme une promesse et comme une menace. Mais alors il ne s'agit plus tout à fait d'une notion qui stimule la réflexion, c'est une injonction qui endort la raison. Ce passage de l'intuition à l'injonction impose d'en interroger les soubassements théoriques et politiques. Le délicat passage de la théorie à la pratique fait basculer la résilience dans le politique, ce qui impose d'interroger les limites et les contradictions de certains usages, de déplacer le débat vers l'analyse des discours portés sur la résilience, ainsi que les enjeux de gouvernance. Pour la résilience, l'épreuve du politique, ce sont ses présupposés moraux et idéologiques, les contrastes entre les discours tenus et les pratiques effectives, et le débat sur les possibilités de transformer une sentence rétrospective en un outil prospectif, de faire de la résilience

un guide pour l'action. Les enjeux actuels de la résilience, qui sont à la croisée des discours, de la politique, des usages et de la gouvernance, se cristallisent naturellement sur les villes et la résilience urbaine, en particuliers dans les métropoles, qui sont de véritables vitrines de nos sociétés. Mais la résilience passe difficilement l'épreuve d'un regard résolument critique. Elle pose problème parce que toute promesse miroitante empêche de poser les bonnes questions et que toute injonction porte en elle une menace. En suivant Saskia Sassen, c'est justement parce qu'il s'agit d'une idée qui semble séduisante et puissante qu'il faut faire l'effort de l'interroger avec un regard critique :

> « *I have come to understand that confronted with a powerful explanation my first step is to wonder what it obscures. In a way, the more powerful the explanation the more difficult it is to see what it obscures in the penumbra of its own light.* » Sassen, *à paraître*.

Cette approche critique montre d'une part que si l'on pousse la notion dans ses retranchements, la résilience porte en elle les germes du darwinisme social, d'une relecture morale des catastrophes et d'une essentialisation du risque et de la vulnérabilité. D'autre part, elle révèle que les discours de la résilience sont facilement instrumentalisés pour disculper, justifier ou légitimer par la science tout et de n'importe quoi, jusqu'à l'abjection.

1. La résilience à l'épreuve des discours

Les villes semblent faire preuve d'une prodigieuse résilience. Alors que les désastres urbains sont innombrables, l'histoire ne compte finalement qu'une poignée de disparitions définitives (Vale et Campanella, 2005), des exemples comme Angkor, Babylone ou Tikal qui périclitent dans un passé lointain et sous des latitudes exotiques (Diamond, 2005). La résilience est devenue un nouveau label urbain, mais toute résilience n'est pas bonne à prendre. D'abord parce que mettre tout le positif dans la résilience en fait une prophétie autoréalisatrice, une ville n'étant alors résiliente que si elle parvient à se débarrasser de tout ce qui est indésirable et à surmonter les crises, ensuite parce qu'elle pousse à une réinterprétation des crises, des catastrophes et de leurs victimes, enfin parce qu'elle est mobilisée comme un discours politique qui semble fermer le débat plutôt que l'ouvrir. Il faut donc faire le choix résolu d'un regard critique, cesser de considérer la résilience comme un concept « pur », pour en aborder les conséquences politiques et pratiques.

1.1 La résilience comme nouveau label urbain

La résilience est récemment devenue un nouveau label urbain sous l'impulsion des institutions internationales. Après avoir dû affirmer leur caractère « durable », les métropoles doivent désormais devenir « résilientes », en particulier face au changement climatique. La multiplication des catastrophes urbaines et le réchauffement climatique sont les apocalypses qui permettent aux institutions internationales de sommer les villes de se préparer, de s'adapter, de se sauver. D'année en année, le discours des institutions internationales s'est fait plus menaçant, mais les bilans des catastrophes ont continué à s'alourdir. Elles ont alors récemment changé de discours, en passant de l'eschatologie à l'espérance, mais aussi de méthode, en troquant le bâton contre la carotte. Plutôt que d'enjoindre les villes à réduire leur vulnérabilité, les institutions internationales ont choisi d'intégrer leurs recommandations à la compétition globale que se livrent les métropoles, en passant par la labellisation de la résilience urbaine. Dans la compétition que se livrent les métropoles pour attirer les capitaux, compétences et commandements, l'émulation, l'innovation et le marketing territorial sont les clés du succès. Le renforcement de leur gravité territoriale, c'est-à-dire de leur rôle de centre de gravité des territoires, passe par une image rendue attractive, la promotion de leur

qualité vie, de leur transformation en produit désirable à l'échelle internationale. La labellisation d'une idée séduisante et à forte connotation environnementale, comme la résilience, est une façon d'imposer ses thèmes dans la promotion d'une la qualité de vie qui est décisive pour attirer les entreprises et les cadres. C'était une belle idée : transformer la gestion des risques en compétition entre les métropoles pourrait être un puissant levier de changement. Mais les métropoles semblent se livrer surtout à un concours de représentations où l'émulation porte plus sur les stratégies de marketing que sur les réalisations territoriales.

Les Nations Unies ont lancé en 2009 la campagne « *Disaster Resilient City: My City is Getting Ready* » et les labels « *Resilient City Champion* » et « *Resilient City Role Model* » sanctionnant les bonnes pratiques et les projets les plus prometteurs. De son côté, la Banque mondiale a proposé en 2009 le programme « *Climate Resilient Cities. A Primer on Reducing Vulnerabilities to Disasters* » et dressé des listes de bonnes pratiques avec le label « *Climate Resilient City* ». De même, l'Union européenne a mise en place en 2011 le programme « *Transitioning towards Urban Resilience And Sustainability* » en décernant le label « TURAS » à seize villes européennes. En France, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement a créé en 2011 le label « Gestion des Risques Territoriaux – Pour un territoire résilient » en adoptant la norme internationale ISO 31 000. Sur cette lancée, les partenariats public-privé et les centres de recherche et développement ou de recherche appliquée se sont multipliés dans les pays développés pour capter les fonds désormais disponibles sur cette thématique de résilience urbaine. Les listes de classement des villes résilientes, de bons élèves ou de bonnes pratiques font souvent ressortir les mêmes villes du Nord, en particulier les métropoles globales : Copenhague, Stockholm, Barcelone, Vancouver, et surtout Tokyo, New York, Londres et Paris.

Ainsi, la ville de New York, après le schéma directeur *PlaNYC 2007-2011*, vient d'adopter le *PlaNYC 2030* en se mettant à la résilience urbaine. Il vise à « accroitre la résilience des communautés aux risques climatiques », selon la même terminologie que l'ONU, même si le plan prévoit surtout l'amélioration des infrastructures, de planter des arbres, de faire repeindre les toits en blanc par des volontaires et d'améliorer l'information sur les risques ainsi que la couverture par les assurances de la population. C'est aussi le cas de Londres, qui est devenu le bon élève des institutions internationales en adoptant le *London Resilience Partnership Delivery Plan: 2011-2013*. Il s'agit de coordonner les actions du *London Local Resilience Forum* et du *London Resilience Programme Board* en vue des JO de 2012, en mettant à jour les documents de gestion des risques et en faisant un effort d'information de la population, tout en renforçant le financement des infrastructures du *Thames Gateway*. Quand à la Ville de Paris, elle met également à jour ses documents de gestion et elle soutient de nombreux projets de recherche appliquée sur la résilience urbaine.

La résilience urbaine est donc devenue un label, une étiquette, un gage de qualité urbaine, avec la certification des institutions internationales. Cette certification de la qualité de vie des métropoles a permis de dégager d'importants financements et d'impliquer de nombreux partenaires, notamment les consortiums de grandes entreprises, au travers de partenariats public-privés. Ce nouveau label urbain semble prendre acte de la multiplication des catastrophes urbaines et d'un certain échec des approches par la vulnérabilité, même s'il ne met paradoxalement pas en cause les politiques antérieures de gestion.

Le label de la résilience urbaine apparaît plus comme un changement de discours que comme un changement de politique. En effet, la ville et l'urbain cristallisent un triple idéal de protection, de rationalité et de maîtrise de l'environnement. Et les risques urbains en sciences humaines et sociales ont été interprétés à travers deux prismes. D'un côté, on insiste sur la production du risque par les organismes urbains : les risques sont présentés comme une « production sociale » (Blaikie *et al.*, 1994), un révélateur des dysfonctionnements des systèmes urbains (Chaline *et al.*, 1994 ; D'Ercole *et. al.*, 1994). Les mégapoles (*megacities*) ont ainsi été qualifiées de « creusets du risque » du fait des interactions entre croissance urbaine, aléas et vulnérabilité (Mitchell, 1999). De l'autre, le risque est pensé comme un artefact au cœur de la modernité, un « construit social », qui permet aux individus de transformer les dangers et les incertitudes en prévision pour guider leurs actions (Beck, 1986 ; Giddens, 1990).

Ces analyses ont apporté une interprétation plus endogène des risques urbains mais elles conduisent à un double paradoxe : la construction du risque masque et entretient la production du risque (fig. 1). Les villes apparaissent à la fois comme les espaces du plus fort risque et les lieux de concentration de tous les services de réponse rapide aux crises. Mais le besoin de sécurité et de prédiction afin de guider l'action finit par être à l'origine d'une surévaluation des risques et d'une généralisation de l'incertitude. Le prévisible recule, comme un horizon, à mesure qu'on essaye de s'en approcher, parce le nombre de facteur à prendre en compte croît avec le niveau de connaissances, mais surtout avec l'augmentation des capacités de stockage et de traitement des données. Les acteurs sont obligés de penser leur action à partir d'un savoir qu'ils savent incomplet, mais la multiplication des bases de données sur les territoires urbains débouche vraisemblablement sur une surévaluation des catastrophes urbaines. L'articulation entre production et construction du risque relève ainsi de la « contre productivité » urbaine, telle que l'entend Ivan Illich (1973) : celle-ci rend par exemple captifs les habitants les plus démunis des métropoles, en renforçant leur vulnérabilité au lieu de leur offrir la protection à laquelle ils aspirent. Ces apparentes contradictions sont des effets pervers qui restent masqués, parce que fins et moyens se télescopent. Cette « contre productivité » des métropoles s'opposerait à l'horizon actuel de durabilité urbaine qui doit les débarrasser des effets pervers, en mettant la production de la ville au service des habitants et de l'environnement. En fait, la récente labellisation de la résilience urbaine suggère que les métropoles offrent des avantages en contrepartie du risque. Mais si l'on pousse jusqu'au au bout la logique de la résilience, on s'aperçoit que pour être résilient, il faut avoir subi la crise. La résilience suppose une fragilité intrinsèque et demande d'admettre cette fragilité. D'où les interrogations croissantes concernant l'utilisation de ce concept dans un paradigme actuel de gestion qui continue de viser avant tout la réduction des risques et de la vulnérabilité.

1.2 De l'écosystème à l'économie urbaine

Ces interrogations sont inévitables parce que les notions englobantes comme la résilience peuvent devenir rapidement contreproductives. Il est toujours tentant de se saisir d'une idée séduisante et d'élargir son champ d'application, de la faire passer d'une discipline à une autre, de tester son potentiel heuristique jusqu'à l'épuisement. La résilience est une notion issue des travaux en physique et en écologie puis des préoccupations sur le climat. En écologie, la résilience mesure la capacité d'un écosystème à maintenir son intégrité et à revenir à l'équilibre lorsqu'il est soumis à une perturbation (Holling 1973). Mais les idées « d'état originel » et de « retour à l'état d'équilibre » ont été critiquées, parce qu'elles ne permettent pas de distinguer résilience, résistance et inertie (Aschan 1998). Ces

problèmes sont ensuite redoublés par les difficultés à établir des critères pertinents d'analyse de la résilience et à la rendre opératoire pour la gestion du risque (Dauphiné *et al.* 2007).

Le transfert de la résilience en sciences sociales ne s'accompagne pas toujours d'un socle théorique solide (Klein *et al.*, 2003). Et il est souvent difficile d'éviter les discordes. Parce que les cadres de l'écologie ne peuvent pas être directement appliqués aux sociétés : les sociétés ne sont tout simplement pas des écosystèmes. Mêmes les économistes ont fini par reconnaître que les villes ne se comportent pas toujours comme des écosystèmes : leur métabolisme suit bien les mêmes lois de puissance que tous les organismes biologiques, mais ce n'est pas du tout le cas des relations sociales et en particulier de l'innovation qui est au cœur de l'évolution urbaine (Glaeser, 2011). En parlant de résilience urbaine, il convient donc de rappeler une évidence : les sociétés ne sont ni des métaux qui supportent des déformations sans un mot, ni des écosystèmes dont on peut mesurer l'entropie et la réaction aux stimuli en ignorant les choix politiques et les conséquences sociales.

L'élargissement rapide du champ d'application de la résilience et les discordes afférentes ont alimenté polysémie et cacophonie. Ainsi, lorsque les plus démunis sont les premiers à revenir s'installer dans les quartiers sinistrés après une catastrophe, certains l'analysent comme un révélateur de leur résilience, d'autres de leur vulnérabilité, d'autres de l'inertie du système métropolitain ou bien de la captivité de ces populations, sans que ces catégories ne correspondent forcément à leur vécu. Ce foisonnement du sens est d'autant plus équivoque qu'une partie des concepts relève du constat, comme la crise ou la vulnérabilité, et une autre du projet, de l'horizon d'attente ou d'action, comme la résilience, qui se rattache plus aux questionnements sur la ville durable. Selon les corpus, la résilience fait référence à des notions connexes : résistance, capacité à faire face, capacité d'adaptation, capacité de réponse, retour à l'équilibre, absorption du choc (système), reconstruction (bâtiments), reconstruction (politique et sociale), reconstruction (symbolique), bifurcation, auto-organisation, transition, trajectoire, durabilité, pérennité, etc. Le passage de la théorie à la pratique conduit à une altération de la notion, chacun tirant la résilience dans son sens pour l'adapter à son objet, à ses problématiques, mais aussi à ses catégories.

Une solution de facilité est de faire de la résilience l'inverse de la vulnérabilité. La résilience pourrait alors apparaître comme une simple façon de rebaptiser la capacité d'adaptation. A partir de la notion d'adaptation, la vulnérabilité et la résilience sont des idées qui ont émergé puis ont été formalisées presque en même temps (Burton *et al.* 1978, Theys et Fabiani 1987), mais elles se sont ensuite succédées sur le devant de la scène. En 1994, lors de la Conférence de Yokohama, l'ONU a adopté la vulnérabilité comme concept clé, puis en 2005, la Conférence de Hyogo a mis en avant la notion de résilience. Car puisqu'il ne semble désormais plus possible d'éviter les catastrophes, il faut s'y adapter : c'est ce que semble vouloir dire la résilience.

Or, un regard rétrospectif sur les travaux sur les risques montre que les notions se succèdent à mesure l'on rencontre des obstacles pour les rendre opérationnel. Ainsi, la géographie des risques a longtemps donné la priorité à l'aléa et aux dangers (Morel *et al.* 2006). Puis face à l'incapacité des sciences et techniques à éradiquer les menaces, la capacité d'adaptation des sociétés a été mise en avant (Burton *et al.* 1978). Les géographes américains ont ensuite mobilisé la vulnérabilité pour « dénaturaliser » les catastrophes (Wisner *et al.* 1976). Mais pour éviter une lecture trop passive du rôle des sociétés, ils ont ensuite utilisé la résilience comme la capacité à surmonter une crise et à s'y adapter (Burton 1983). La vulnérabilité apparaît être plutôt du côté de la production du risque, du niveau collectif et de l'amont des crises, alors que la résilience semble plus du côté de la construction

du risque, du niveau individuel et de l'aval des crises, sur des temporalités plus longues. Tout comme la reconstruction et l'adaptation, la résilience permettrait de retrouver un regard plus positif que la vulnérabilité (Folke, 2006). Mais alors que la vulnérabilité était liée à des approches critiques, en révélant les liens entre catastrophes, pauvreté et développement (Hewitt 1983), la résilience offre au contraire un projet consensuel et intégrateur (Lallau 2011). Toutefois, ces notions sont surtout efficaces pour mener des études *a posteriori*. Il est difficile de les rendre opérationnelles et elles semblent nous condamner à attendre que les catastrophes surviennent pour faire progresser la science.

Ce passage d'une notion à une autre du fait des difficultés à le formaliser semble donc relever de la fuite en avant. Alors que la vulnérabilité est une propriété indépendante des aléas et des crises et qu'elle peut être étudiée dans une logique de prévention des catastrophes, la résilience nécessite une référence à une crise, à un choc. Dans un premier temps les sociétés sont affectées, voire désorganisées, par un événement qui dépasse leurs capacités de réponse. Ce n'est que dans un second temps que la crise révèle les éventuelles capacités d'apprentissage et la résilience des sociétés. Les métropoles peuvent donc être à la fois vulnérables à un choc et par la suite parfaitement résilientes. C'est même parce qu'une société ou un territoire est vulnérable qu'il va subir des crises et qu'il se trouvera éventuellement en situation de s'adapter et de tirer les leçons de la catastrophe. Face à ces difficultés, certains chercheurs jugent la résilience trop vague pour être utilisée dans une démarche de réduction des risques (Manyena, 2006).

L'économie urbaine est dotée d'acteurs et d'instituions qui reposent sur des valeurs, à la différence des écosystèmes. Elle est animée par des individus et des groupes qui sont capables de développer une approche réflexive de leur situation et de leurs actions (Folke *et al.*, 2009). De ce fait, les notions de « bond en arrière », de « retour à l'équilibre » ou de « réorganisation après une perturbation » que la résilience a héritées de la physique et de l'écologie dépendent, dans le cas de la résilience urbaine, de l'organisation sociale initiale et surtout du point de vue des acteurs (Duita *et al.*, 2010). En fait, la résilience renvoie implicitement à des questions normatives, ce qu'une « bonne » ville, une « bonne » société, de « bons » habitants doivent être. La résilience urbaine est donc *d'abord* un discours, et c'est un discours politique.

1.3 La résilience comme discours politique

Le discours de la résilience impose une « bonne » ville qui doit être pérennisée face à une « mauvaise » ville qu'il faudrait corriger en saisissant l'opportunité des catastrophes urbaines. Ce discours a été un puissant moteur de la reconstruction de Chicago après l'incendie de 1871, même si le terme n'est pas employé à l'époque. Le centre ville a été entièrement rasé, mais après la catastrophe le « parti ignifugé » renverse le maire sortant en promettant de reconstruire une ville invulnérable, de faire de Chicago un phénix se relevant de ses cendres. La ville semble sortir plus forte de l'incendie, et la catastrophe n'a pas infléchit la courbe de croissance de la population. Chicago a su attirer des capitaux de tous les Etats-Unis et les a investi dans les premiers gratte-ciels. Les entrepreneurs ont transformé la catastrophe en opportunité, du fait de la libération du foncier au centre de la métropole, et d'un discours volontariste de renaissance et de modernité qui culmine avec l'organisation de l'Exposition universelle de 1886. A Chicago, la résilience a donc à la fois une dimension d'instrumentalisation politique, de marketing territorial et de reconstruction *a posteriori* (Harter, 2004). On retrouve les mêmes éléments jusqu'à nos jours, même si la résilience est utilisée tour à tour comme une propriété des villes ou comme un processus dynamique de transformation. A La Nouvelle-Orléans, après Katrina en 2005, il ne s'agit plus de renaissance urbaine, c'est-à-dire de la

résilience comme propriété, mais de tirer parti de la résilience urbaine comme processus de mutation, c'est-à-dire comme opportunité d'imposer une transformation parfois radicale. Après Katrina, les élus et les entrepreneurs ont une nouvelle fois mobilisé le discours de la résilience pour présenter la catastrophe comme une opportunité :

> « *I think we have a clean sheet to start again. And with that clean sheet we have some very big opportunities (…) Most New Orleans schools are in ruins. This is a tragedy. It is also an opportunity to radically reform the educational system and to convert public schools into charter schools (…) We finally cleaned up public housing in New Orleans. We couldn't do it, but God did it.* » cités par Klein, 2008, p. 4-5

Dans les faits, il s'est surtout agi de profiter de la reconstruction de La Nouvelle-Orléans pour faire circuler les capitaux disponibles, trouver de nouveaux débouchés et obtenir des retours rapides sur investissement. Cet afflux de capitaux s'est traduit par une transformation radicale de la métropole, en passant par le démantèlement des logements sociaux et des services publics. La Nouvelle-Orléans est ainsi passée d'une ville de locataires pauvres à une ville de propriétaires aisés, d'un tissu dense d'écoles et d'hôpitaux publics à des institutions privées, etc. (Hernandez, 2010). Les entrepreneurs ont reconstruit une « bonne » ville blanche, riche et dérégulée par-dessus la « mauvaise » ville noire, pauvre et sous perfusion des autorités fédérales. Et le discours de la résilience a également permis de dédouaner les élus et les entrepreneurs des responsabilités tant de la catastrophe que du choix de cette transformation radicale (Davis, 2006b).

La résilience est une notion tellement ouverte qu'elle est à la fois entendue comme un *processus*, pour acter *a posteriori* le fait qu'une ville a su se maintenir malgré un choc, et comme une *propriété* intrinsèque, une capacité qui se manifeste au moment du choc mais qui est déjà présente *a priori* dans le fonctionnement urbain. Cependant, que l'on adopte la perspective diachronique ou bien analytique de la résilience, elle est toujours dite par un tiers. Il est donc essentiel d'établir des critères pour dire la résilience. Cela nécessite un accord sur le degré de transformations qui permet de parler de résilience : certains parlent de stabilité, de maintien ou de retour à l'équilibre, d'autres le conçoivent en termes de bifurcation et de mutations, pour d'autres enfin la résilience est une adaptation différentielle de certains éléments autour de la persistance d'un noyau invariant.

Au-delà de son contenu immédiat proche de l'adaptation et de la reconstruction, chaque auteur, chaque acteur, tire la résilience dans son sens, en fonction de sa culture, de ses soutiens et de son agenda. Il faut donc interroger le moment où l'on dit la résilience et le sujet qui la désigne. Mettre en scène le plus rapidement possible le succès de la reconstruction est un acte politique fort, qui permet de magnifier la ville et ses dirigeants. Au contraire, ne pas dire la résilience peut permettre à un pouvoir de maintenir des situations d'exceptions, de désigner des coupables ou de solliciter des aides. En fait, que la résilience soit nommée *a posteriori*, comme le constat administratif ou scientifique d'un processus, ou bien formulée *a priori* comme le projet d'améliorer certaines propriétés d'une métropole, c'est d'abord un discours politique. Il est donc crucial de savoir si le discours de la résilience est formulé autour d'un projet collectif choisi démocratiquement, ou bien si la résilience est la recommandation d'institutions qui, de façon plus ou moins explicite, incitative ou coercitive, l'imposent aux sociétés et aux individus.

Même en écartant de la notion de résilience toute idée de retour en arrière ou de retour à l'état initial, il reste une conception de sortie de crise par un retour à la normale. De ce fait, les discours de

résilience ont une forte charge normative et politique : affirmer qu'on est revenu à un état « normal » suppose implicitement de définir ce qu'est une ville normale. Derrière la résilience, ce sont d'abord les choix politiques du fonctionnement urbain qui sont en jeu. Le problème de la résilience n'est pas tant d'être une nouvelle utopie urbaine, la promesse vague de lendemains qui chantent, c'est d'être une mise en récit incantatoire de l'après catastrophe qui impose implicitement une conception de la ville. Ce grand écart entre d'un côté un flou sémantique et de l'autre des discours normatifs fait penser qu'il y a un sérieux risque à l'utilisation de cette notion. La résilience possède donc un côté obscur, en grande partie masqué par sa promesse récursive d'horizon radieux.

2. Le côté obscur de la résilience

Lors de l'Assemblée annuelle 2012 de l'Association des Géographes Américains, de nombreuses sessions ont été organisées à New York sur la résilience, devant plus de 8 500 personnes venant du monde entier et le constat a été unanime : il faut se mettre à parler de résilience « parce que ça vend bien ». Il y a peut-être là une occasion à saisir, mais encore faut-il savoir ce que l'on vend quand on parle de résilience. En l'absence de convergence vers une définition stable et des critères partagés, la notion de résilience n'est pas neutre. Il semble donc impératif de prendre le temps de s'interroger sur ce que véhicule ce terme en vogue et la raison de l'afflux de financements que son engouement a généré. Garder tout le positif pour la résilience et mettre tout le négatif sous la vulnérabilité, c'est une façon un peu rapide de promettre des lendemains qui chantent. Mais de quoi ces discours détournent-ils l'attention ? De quoi les promesses de la résilience nous aveuglent-elles ?

2.1 Injonction de résilience et darwinisme social

Tout comme le développement durable, si la résilience est forcément « bonne », elle une injonction et non une notion qui stimule la réflexion. En essayant de démarquer la résilience urbaine de la vulnérabilité du système urbain, on est souvent conduit à une logique binaire : mettre tout le positif dans la résilience et garder tout le négatif pour la vulnérabilité, qui est alors réduite à l'idée de fragilité (Cutter, 2006). La résilience urbaine apparaît dès lors à la fois comme un horizon d'attente, une nouvelle utopie urbaine, et comme une mise en récit incantatoire de l'après catastrophe (Lallau, 2011). Mais elle ne peut être validée qu'*a posteriori*, comme une réinterprétation du vécu des différents acteurs. Il s'agit donc à la fois d'une catégorie d'interprétation et d'une légitimation par l'expertise de choix qui visent à imposer la « bonne » ville à ses habitants en brandissant la menace des catastrophes. C'est aussi une formidable opportunité pour des acteurs politiques de légitimer leurs choix par l'expertise, ainsi que pour les ingénieurs d'habiller leurs solutions techniques de l'image rendue désirable d'une ville à la fois résiliente et durable.

Pourtant, la résilience n'a pas résolu les problèmes sur lesquels ont buté les concepts qu'elle a supplanté dans la gestion des risques. La capacité d'adaptation et la vulnérabilité ont achoppé sur des écueils méthodologiques lorsqu'on a essayé d'en dégager les leviers pour les rendre opérationnels. Ces concepts ont été tiraillés entre une approche analytique qui réduit leur complexité sans parvenir à en embrasser l'ensemble des facteurs et une approche synthétique qui les condamne aux analyses *a posteriori*. Mais c'est aussi le cas de la résilience. Et il est particulièrement surprenant qu'elle échoue sur les mêmes écueils. Ce qui semble bien confirmer que la mise en avant de la résilience a des fondements bien plus politiques que scientifiques.

Ainsi, la formule « il n'existe pas de risque zéro » peut être transposée à la vulnérabilité, mais aussi à la résilience. En effet, il n'existe pas de société, de ville ou de territoire invulnérable. Par ailleurs, la focalisation sur les cycles destruction/reconstruction fait apparaître toutes les villes comme

résilientes. Mais une métropole peut paraître vulnérable puis se révéler résiliente après une crise. Ces oppositions binaires empêchent donc d'interroger la vulnérabilité et la résilience dans leurs temporalités manifestement différentes. En effet, la résilience suppose, dans une première étape, que les tissus urbains soient affectés, que les habitants soient meurtris, que les métropoles perdent quelque chose. Mais que perd-t-on dans la résilience ? Et pourquoi on n'en parle jamais ?

La mise en avant de la résilience ne correspond pas forcément au passage d'une approche négative à une approche positive. La vulnérabilité, qu'il s'agit toujours de réduire, intègre la résistance, l'absorption du choc et l'adaptation. Elle ne suppose pas la passivité des sociétés, mais elle implique des approches centrées sur la production du risque, puisqu'il s'agit d'analyser les choix et les dysfonctionnements qui conduisent aux crises. En présupposant que les sociétés les plus vulnérables doivent être aidées pour mieux faire face aux crises, la vulnérabilité correspondait bien aux politiques des institutions internationales. De son côté, la résilience ne suppose pas une résistance active des sociétés mais au contraire leur fragilité. Elle semble présupposer que les plus fragiles, les moins adaptés ou les plus démunis, en un mot les plus vulnérables, doivent disparaître au cours d'une crise pour que les autres puissent en tirer les leçons et chercher à s'adapter. La résilience porte donc en elle les germes du darwinisme social.

C'est exactement ce qui est en train de se passer au Japon. Après la catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima en mars 2011, l'exploitant Tepco s'est adressé à des sous-traitants pour refroidir les réacteurs en cours de fusion puis pour « liquider » le site de la centrale. Ces sous-traitants se sont alors tournés vers les Yakuzas, les mafias japonaises, qui ont recruté les personnes les plus vulnérables et les moins conscientes de la radioactivité, des chômeurs, des SDF, des obligés surendettés, etc. Ce sont donc les plus vulnérables qui sont été sacrifiés au cœur de la zone d'exclusion irradiée. Pour stabiliser la situation, en allant jusqu'au cœur des réacteurs qui ont fondu, puis pour chercher les corps, déblayer les décombres et entamer une éventuelle reconstruction, on leur a fait recevoir en une heure la dose annuelle maximale de radioactivité établie à l'échelle internationale (Suzuki, 2011). Tout se passe comme si en pratique le sacrifice des plus vulnérables était une façon de leur trouver (enfin diront peut-être certains) une utilité sociale en assurant la survie et éventuellement l'adaptation du reste de la société. Mais encore une fois, une société n'est pas un écosystème.

Le glissement récent dans les discours de la vulnérabilité à la résilience laisse alors entrevoir un changement radical d'approche de la gestion du risque : à une vulnérabilité des sociétés, qui est largement subie par les plus démunis mais qui peut être anticipée et réduite par des dispositifs d'aide reposant sur la solidarité collective et l'implication des États, s'oppose une résilience souhaitée, mais qui n'est validée que rétrospectivement et qui inscrit l'adaptation à l'échelle individuelle. La résilience devient ainsi une injonction et un mode de gouvernement : adaptez-vous ou périssez !

En fait, l'ONU, l'OTAN, l'Union européenne et diverses organisations régionales ont développé dès le tournant des années 1980 et 1990 un modèle de responsabilité fondé sur les défaillances individuelles (Revet, 2009a). Au cours de cette périodes, ces acteurs ont développé un arsenal de programmes, de normes ou de guides qui indiquent comment « bien » affronter une catastrophe et surtout comment s'y préparer pour en diminuer les conséquences. Ces programmes ont mis en avant le manque de « perception » des risques, l'absence de respect de l'environnement, une attitude « non citoyenne » qui expliquerait les constructions dans des zones dangereuses ainsi que sur les aspects « pathologiques » des comportements sociaux. Le discours des agences change une première

fois avec l'introduction de la vulnérabilité dans les années 1990. Il s'agit alors d'identifier un public cible des programmes d'aide, la vulnérabilité désignant tout à la fois des caractéristiques physiques et sociales qui appellent un devoir de prise en charge. Loin des grandes problématiques structurelles de développement, qui nourrissait la pensée des chercheurs qui ont promu la vulnérabilité, on insiste sur la défaillance individuelle des populations. On glisse alors des causes et des facteurs aux individus avec l'émergence de la figure de la victime pure, incapable de se remettre seule de la crise qu'elle vient de subir (Revet, 2009b).

Mais, face aux restrictions budgétaires et à l'augmentation du coût des catastrophes, ces programmes ont été accusés d'induire la passivité des personnes. Les organisations ont alors introduit les notions de participation, de communautés et de capacité des personnes à faire face aux crises et elles sont revenues à un modèle de responsabilité qui met l'accent sur l'implication des individus dans le processus qui conduit à la résilience (Ambrosetti *et al.*, 2009). C'est la notion d'adaptation qui est par la suite consacrée en 2004 avec la publication du rapport *Living with Risk* de l'ONU : l'injonction d'adaptation y est formulée pour faire face au changement climatique. La notion de résilience est ensuite mise en avant comme une stratégie plus souple que la prévention : en 2007, 168 pays adoptent à l'ONU le Cadre d'action de Hyogo, « *building the resilience of nations and communities to disasters* ». Enfin, le programme *Making Cities Resilient*, lancé par l'ONU en 2009, repose sur les infrastructures, les partenariats public-privé pour développer des solutions techniques, la formation et la responsabilisation des populations. Les communautés locales sont enjointes à se prendre elles-mêmes en main sous peine de disparaître. L'entrée à l'échelle de la « communauté » et la responsabilisation des acteurs débouche sur la mise en accusation de ce qui ne correspond pas aux « bonnes » pratiques. Il s'agit d'une nouvelle lecture des catastrophes qui permet de stigmatiser les plus démunis, qui ne sont plus considérés comme des victimes, mais comme des acteurs qui doivent s'informer, se motiver et s'organiser pour agir. Ces discours d'injonction de résilience pourraient conduire à imposer une responsabilité individuelle des personnes affectées par les crises, quelles que soient les interactions négatives de leur milieu social, de leur environnement, ou les bénéfices de la crise pour le reste de la société.

2.2 Le retour de la lecture morale des catastrophes

La mise en avant de la résilience marque aussi la résurgence du discours moralisant, avec des critiques très acerbes à l'encontre des villes et des acteurs qui ne se conforment pas au modèle dominant. La résilience entendue comme propriété urbaine permet de postuler une sorte de téléologie de la résilience, qui fait que les villes sont par essence résilientes, et justifie une forme de désengagement des acteurs traditionnels de la gestion. La résilience comprise comme un processus conduit à imposer l'adaptation. A l'échelle individuelle, cette injonction véhicule le darwinisme social. Le passage de la vulnérabilité à la résilience traduit alors un changement de stratégie politique : on passe d'une prévention centralisée à la mise en exergue du local, du rôle des communautés et de la responsabilisation des individus. Et à l'échelle collective, on assiste à un renouveau des lectures morales des crises et des catastrophes, en passant de l'héroïsation de certains acteurs, de certaines villes, à la mise en accusation de ce qui ne correspond pas aux « bonnes » pratiques. Cette lecture des catastrophes permet en effet de stigmatiser ceux qui ne participent pas au processus de résilience, sans pour autant rechercher les causes de la passivité. La catastrophe peut alors être présentée de façon téléologique comme l'occasion d'une « nécessaire » purification de la « mauvaise » ville (vulnérable) pour que puisse émerger la bonne ville (résiliente) après la catastrophe. Ces mécanismes ont été observés bien avant l'introduction de la résilience dans le

champ du discours et des pratiques, mais la résilience a remis à la mode l'idée d'un fonctionnement « normal » des villes et des métropoles.

La vogue de la résilience nous propose donc tout simplement un retour au XVIII^{ème} siècle et à la conception des catastrophes comme « punition divine ». En mobilisant un horizon d'attente désirable par tous, la résilience permet d'imposer des choix, la « bonne » ville, les « bons » citoyens, les « bons pauvres », les « bons » retours en arrière, etc. La résilience s'inscrit ainsi dans une lecture à la fois morale et téléologique des catastrophes, avec une approche linéaire du temps, tendant vers le progrès ou l'adaptation des sociétés, à l'opposé du temps cyclique des périodes de retour des crises et des catastrophes. C'est ce qui empêche de voir que les processus de résilience peuvent également conduire au maintien de situations préjudiciables ou au redéploiement de processus contreproductifs. Cette approche linéaire explique l'insistance des programmes internationaux sur une injonction à l'adaptation. Et cette dimension morale s'accompagne d'une transformation des personnes auxquelles ils s'adressent, ce ne sont plus des victimes mais des acteurs.

Les campagnes de l'ONU révèlent un changement de discours : l'iconographie est passée de la figure de la vulnérabilité dans les brochures de l'ISDR jusqu'en 2005, avec une femme noire en détresse, seule ou avec un enfant dans les bras, à la figure de la résilience à partir de *Towards resilient cities*, des hommes musclés, souriants, en train de reconstruire un dispensaire ou d'ériger une digue. Ces discours sont désormais très loin de la lecture radicale des années 1970 qui avait introduit la notion de vulnérabilité dans les programmes internationaux pour dénoncer les causes économiques structurelles des catastrophes. Désormais, et on est également loin des objectifs du millénaire, il s'agit de glorifier les héros qui se relèvent (si possible seuls) après les catastrophes. À l'échelle de la ville, on observe la même d'héroïsation : on met en « vitrine » des villes modèles, les bonnes pratiques, et les dirigeants locaux champions de la résilience, etc.

Les politiques de gestion considèrent les victimes comme des citoyens frappés individuellement par des aléas et des malheurs que la collectivité prend en charge au nom de la raison humanitaire. Ils sont sommés de prendre part à leur réhabilitation morale et sociale et de s'investir dans les actions menées pour les aider en activant leurs propres ressources. Ce mode de gouvernement des plus vulnérables s'appuie sur la règle ancienne selon laquelle une compensation est attendue du citoyen contre l'assistance qu'il reçoit. Il a le devoir moral ou civique de rendre ce que l'État lui donne sous la forme qu'on lui impose, prouvant ainsi sa volonté de *s'en sortir* (Thomas, 2010). L'injonction à la résilience pourrait alors s'analyser comme une nouvelle façon de gouverner les vulnérables.

Les conséquences de cette injonction peuvent aussi se retrouver à l'échelle internationale comme le montre l'exemple d'Haïti après le séisme de janvier 2010 (Comfort *et al.*, 2010b). L'espace public a été saturé par des images comme celle des habitants de Port-au-Prince, retournant prier dans leurs églises en ruines entourées de cadavres ou la force de caractère de la fillette qui avait perdu toute sa famille et ses jambes, tandis que d'autres insistaient sur la fatalité qui condamnait les Haïtiens à se résigner au chaos (Huttes, 2011). C'est donc le discours de la résilience qui a été mobilisée et non les analyses de Jared Diamond qui avait montré que les puissances coloniales ont entretenu depuis près de deux siècles l'isolement et la vulnérabilité de la société haïtienne (Diamond, 2005). La catastrophe de Port-au-Prince n'est pas à rechercher dans les « propriétés » des Haïtiens mais dans le sous-développement de l'île, ce que le discours de la résilience tend à faire oublier.

2.3 *There is no alternative*

La résilience est donc toxique parce que si on pousse la notion dans ses retranchements, elle porte en elle les germes du darwinisme social, d'une relecture morale des catastrophes et d'une essentialisation de la vulnérabilité, à rebours des approches critiques qui ont fondé la solidarité et l'aide internationale. Ces implications analytiques de la résilience ouvrent des possibilités effrayantes, mais cela ne veut pas dire que tous les acteurs la mobilisent volontairement pour disculper, justifier ou légitimer les discours les plus hypocrites et les choix les plus égoïstes. En revanche, la résilience est nocive parce que son élasticité favorise une instrumentalisation de la notion. Les discours de la résilience permettent à certains acteurs de balayer toute alternative en oscillant entre la menace des cataclysmes et la promesse d'un avenir radieux. *There is no alternative* : comme à l'époque de Tatcher et de Reagan, certains acteurs politiques, économiques et financiers semblent chercher à imposer un programme en refusant de débattre des choix critiques pour les sociétés. Comme dans les années 1980, cette naturalisation des choix et cet escamotage des débats conduit à nouveau aux recettes néolibérales, aux solutions des experts, des comptables et des ingénieurs. Mais à présent, les partisans des doctrines néolibérales et des solutions techniques miracles semblent vouloir chercher à instrumentaliser les discours de la résilience.

Les programmes des institutions internationales et la labellisation de la résilience débouchent infailliblement sur des solutions techniques et technologiques, sur l'investissement, le marché et les partenariats public-privé. Ces solutions imposent de croire, une fois encore, aux mythes scientistes et technicistes, après la fusion des réacteurs de la centrale de Fukushima en 2011, après le naufrage de la plateforme Deepwater Horizon en 2010, après les désastreuses failles techniques et organisationnelles mises à jour par Xynthia en 2010, le séisme du Sichuan en 2008, Katrina en 2005, etc. Mais cette fois-ci, les campagnes internationales avancent que les réseaux vont devenir intelligents, l'énergie neutre, les métropoles vertes, les externalités positives, etc. oubliant que le XXème siècle nous a montré que si les progrès techniques permettent de diminuer certains risques, ils en créent d'autres, en démultipliant notre puissance destructrice (Beck, 1986). Il semble assez naïf de croire que du jour au lendemain, pour la première fois de l'histoire de l'humanité, la technique va désormais cesser de produire des effets indésirés, et en plus remédier à l'ensemble des problèmes qu'elle a précédemment engendrés (Diamond, 2005).

Par ailleurs, les discours de la résilience sont aussi utilisés pour faire la promotion de la dérégulation, de la responsabilisation et de la compétition individuelles, selon les recettes bien rodées :

> « *The path back is long and hard. Cities must return to their roots as place of small-scale entrepreneurship and commerce. Apart from investing in education and maintaining core public services with moderate taxes and regulations, governments can do little to speed this process. Some places will, however, be left behind. Not every city will come back, but human creativity and entrepreneurial innovation are very strong (…) Cities like Rio have plenty of poor people, because they're relatively good places to be poor. After all, even without cash, you can still enjoy Ipanema Beach.* » Glaeser, 2011, p. 67 et 71

C'est d'ailleurs Milton Friedman lui-même qui dans une tribune dans le *Wall Street Journal* du 13 septembre 2005, deux semaines après Katrina, a vanté ses recettes pour faciliter la reconstruction de La Nouvelle-Orléans : en faire une zone franche, y abolir temporairement le droit du travail, assouplir les régulations sur l'environnement, etc. afin de favoriser la reprise de l'activité économique. Les

restrictions budgétaires et l'augmentation du coût des catastrophes justifient pour les néolibéraux un recours croissant au monde de l'entreprise. Dans les mois qui ont suivi Katrina, le gouvernement fédéral a distribué plus de trois milliards de dollars à des multinationales, sans appel d'offre, sous forme de contrat de distribution d'aide humanitaire, de déblayement et de reconstruction (Klein, 2008).

En réalité, Katrina a été le révélateur d'une privatisation de la gestion des risques, de la substitution des entreprises aux collectivités et aux Etats dans la gestion des catastrophes. La Croix-Rouge a par exemple passé un contrat avec Wal-Mart, en déclarant que l'entreprise avait plus de ressources, une meilleure logistique et l'expertise déterminante (Rosenman, 2011). A La Nouvelle-Orléans, le discours de la résilience a permis aux entreprises multinationales proches du pouvoir en place de mettre en place une économie de pillage qui passe par l'exploitation des plus vulnérables. Les sinistrés les plus pauvres ont été abandonnés à leur sort, alors que la reconstruction s'est adressée d'abord aux propriétaires et aux habitants solvables : à la destruction des logements sociaux, les entreprises ont répondu par la construction d'une ville de propriétaires, d'écoles et d'hôpitaux privés (Hernandez, 2010). Les entreprises se sont servies des ressources et des dérégulations mises à disposition par les autorités fédérales pour facturer au prix fort les missions d'aide et de reconstruction. Les autorités fédérales ont mobilisé le discours de la résilience pour vanter leur action de relance de l'économie et de revitalisation des territoires. Mais derrière les discours, ce sont les multinationales, souvent celles qui avaient auparavant participé à la reconstruction en Iraq, qui ont écrasé les entreprises locales. Elles ont par ailleurs fait appel à une main d'œuvre immigrée, parfois sans papier – ce qui permet de ne pas la payer, au lieu d'employer la population locale. Après Katrina, la population locale a donc été condamnée au désœuvrement, et les sinistrés à regarder impuissants des entreprises et des travailleurs extérieurs achever la destruction des logements sociaux et des services publics, pour en exporter ailleurs les bénéfices (Davis, 2006b).

Cette privatisation de la gestion des risques, cette substitution des entreprises aux collectivités et aux Etats dans la gestion des catastrophes a atteint un tel point que les acteurs du monde de l'assurance ont fini par considérer les crises, la reconstruction et la résilience comme de nouveaux débouchés ordinaires. Ils en sont même venu à retourner la notion « d'aléa moral », qui est d'habitude mobilisée pour dénoncer le fait que les acteurs de l'assurance et de la finance prennent des risques inconsidérés parce qu'ils savent qu'en cas de crise les gouvernements obligeront les contribuables à les secourir. En effet, après Katrina, les acteurs de l'assurance sont allés jusqu'à déclarer que les gouvernements leur font une concurrence déloyale, parce que si les gens sont sûrs qu'on va venir « gratuitement » les secourir et les aider en cas de catastrophe, ils ne sont pas incités à contracter une assurance privée :

> « *The compassionate federal impulse to provide emergency assistance to victims of disasters affects the market's approach to managing its exposure to risk.* » cité par Klein, 2008, p. 418

Un fossé s'est creusé entre ceux qui peuvent se payer assurance et résilience et ceux qui sont à la fois victimes des catastrophes et des restrictions budgétaires des missions régaliennes de gestion des crises et de secours. Les acteurs de ce nouveau marché ne laissent aucun doute. Derrière leurs discours de la résilience, les catastrophes ne concernent que les personnes insolvables, pour les autres il est toujours possible de les transformer en opportunité de passer des vacances de luxe :

> « *The first hurricane escape plan that turns a hurricane evacuation into a jet-setter holiday at a five-star golf resort. No standing lines, no hassle with crowds, just a first class experience that turns a problem into a vacation… Enjoy the feeling of avoiding the usual hurricane evacuation nightmare.* » Help Jet, www.helpjet.us

C'est déjà ce qu'avait laissé entrevoir le tsunami de décembre 2004 en Thaïlande ou au Sri Lanka, quand les destructions puis les programmes visant à permettre aux communautés traditionnelles de pêcheur de rebondir avaient servi de prétexte pour déplacer ces populations et distribuer leurs terres à des consortiums immobiliers. Ils s'en sont servis pour développer sur ces côtes presque sauvages de nouveaux complexes touristiques de luxe (Klein, 2008).

Par conséquent, la résilience véhicule les idées de responsabilisation individuelle, de compétition et d'opportunité. C'est ce qui facilite sont instrumentalisation au service de la dérégulation, de la privatisation et *in fine* de la transformation des catastrophes en nouveau marché. La résilience porte en elle les germes du darwinisme social et d'un renouveau des lectures morales des catastrophes, faisant des victimes les premiers responsables des crises et des catastrophes l'occasion de modifier le fonctionnement urbain par les dérégulations et l'ouverture de nouveaux marchés. Les discours de résilience sont utilisés par certains acteurs comme des outils rhétoriques pour justifier un apartheid urbain à la conjonction entre les injustices environnementales et la fragmentation métropolitaine. Il est donc essentiel de savoir qui dit la résilience, quelle résilience, et surtout pour quoi faire.

3. « Bonne » ou « mauvaise », qui dit la résilience ?

La résilience ne se décrète pas, elle nécessite un changement en profondeur du fonctionnement des métropoles. Pourtant, les discours ont su rendre désirable l'image d'une ville résiliente, alors que c'est d'abord un discours politique, une injonction fermant le débat plutôt que stimulant la réflexion. Dès lors, la seule façon de consolider la résilience et de la rendre opérationnelle, c'est essayer de se débarrasser de son implicite, des préjugés sur la « bonne » ville et du catalogue des « bonnes » pratiques. En somme, pour sauver la résilience, il faut paradoxalement se forcer à se demander ce que serait une « mauvaise » résilience. Mais ce ne sont jamais les acteurs eux-mêmes qui se disent résilients ou qui s'approprient spontanément la notion de résilience, c'est un discours qui est toujours porté de l'extérieur et qui en plus véhicule (souvent de façon implicite) des jugements moraux et des injonctions normatives.

3.1 La résilience des bidonvilles

Partons d'un constat, ce sont les bidonvilles sont l'ordinaire des catastrophes urbaines :

> « *Slums begin with disasters. Precisely because the site is so hazardous and unattractive, it offers a protection from rising land values in the city. They are poverty's niche in the ecology of the city, and very poor people have little choice but to live with disaster.* » Davis, 2006a, p. 121-122

Les bidonvilles sont aussi l'ordinaire de l'*après* catastrophe. Le visage que présentent les métropoles après les catastrophes majeures montre que la forme la plus résiliente, c'est le bidonville, le processus le plus résilient l'économie informelle et l'organisation la plus résiliente la confiscation du pouvoir par des gangs. C'était le cas à Port-au-Prince après le séisme de 2010, à Beyrouth après les bombardements de 2008, mais aussi à La Nouvelle-Orléans après Katrina, et en partie aujourd'hui avec les camps de réfugiés de Fukushima, etc. Nous ne sommes pas prêts à le voir, ce qui montre

bien que la résilience est au moins autant (sinon plus) un instrument politique qu'une notion scientifique : un écran de fumée qui nous aveugle plus qu'il nous éclaire.

Mais revenons sur cette affirmation que c'est le bidonville qui est la figure même de la résilience urbaine. Selon la définition du programme Habitat de l'ONU, une population habite un bidonville ou quartier précaire si elle n'a pas accès à l'eau potable ou à l'assainissement, si elle ne dispose pas suffisamment d'espace par personne, si elle habite une structure non permanente ou ne jouit pas de la sécurité de la tenure résidentielle. Ainsi, les quartiers informels ou d'auto-construction à l'écart des réseaux de viabilité sont intrinsèquement la structure qui peut le plus facilement fonctionner en état dégradé, jusqu'à n'être qu'un tas de décombres ou de détritus, et qui se redéploie le rapidement, avec des matériaux légers, sans besoins d'infrastructures et sans avoir à régler l'épineuse question de la propriété. Quelle que soit la définition de la ville résiliente que l'on choisisse, résistante, supportant fonctionner en état dégradé ou facilitant une reconstruction rapide, si l'on accepte de pousser chacune de ces définitions au bout de ses conséquences logiques, elles mènent d'abord et surtout aux bidonvilles.

Les bidonvilles sont ainsi le côté obscur de la résilience urbaine. C'est une image bien différente des discours enthousiastes et du marketing territorial faisant de la résilience la figure même de l'avenir des villes enfin réconciliée avec leur environnement et leurs habitants, un horizon d'attente désirable par tous. Il y a donc un décalage préoccupant entre la « bonne » résilience, celle des discours, celle que les gouvernements et les institutions internationales transforment en injonction et les entrepreneurs en opportunité, et la « mauvaise » résilience, celle qui est passée sous silence mais qui constitue l'ordinaire des catastrophes urbaines.

On peut dès lors interpréter autrement l'introduction de la résilience dans les politiques de gestion. La vulnérabilité correspondait bien aux politiques des institutions internationales, pour qui la réduction des catastrophes passait par l'aide aux sociétés les plus vulnérables. Alors que la résilience semble mieux correspondre au cadre actuel de restriction budgétaire et de dérégulation, de mise en compétition des individus et des territoires et de désengagement des Etats et des organismes internationaux. Mais nous ne sommes pas prêts à regarder la résilience en face. Parce qu'il n'y a personne pour dire la « mauvaise » résilience. Cette « mauvaise » résilience n'a pas de porte parole, de relais dans l'opinion, elle ne fait jamais la une, et semble donc tout simplement ne jamais avoir existé. Elle est comme invisible, parce que c'est le quotidien des habitants, du côté de la ville ordinaire et du bricolage face à l'adversité plus que du côté spectaculaire des crises et des catastrophes. Une fois que nous seront débarrassés des jugements de valeur, des injonctions et des préjugés sur la « bonne » ville, il deviendra évident que la résilience n'est pas forcément l'horizon radieux des labels internationaux et des discours enthousiastes. Il faudra alors admettre que le processus urbain le plus résilient, c'est l'informel, et la forme urbaine la plus résiliente, ce sont les bidonvilles.

3.2 Résilience et gouvernementalité

Cet embarras à reconnaître la résilience des bidonvilles explique les difficultés à formaliser cette notion, malgré ses promesses. Le paradoxe de la résilience, qui est tiraillée entre son accroche d'horizon radieux et son fond d'injonction darwiniste ou d'apologie du bidonville, ce paradoxe est bien le symptôme que son utilisation relève du marketing territorial, voire du concept foucaldien de « gouvernementalité » (Foucault, 2004). La gouvernementalité désigne l'art de mobiliser le savoir et

la connaissance afin de gouverner les esprits de façon à la fois incitative et coercitive : c'est l'ensemble des procédures, analyses et réflexions, calculs et tactiques qui permettent une régulation rationnelle des populations, de leurs conduites et de leurs comportements, en leur faisant intérioriser les normes au travers de dispositifs de connaissance et de sécurité.

La résilience est donc surtout un discours politique qui correspond à un mode vertical de gouvernement des comportements et des esprits. C'est ce qui explique, derrière les promesses de sécurité et d'horizon triomphant, le passage rapide de l'intuition à l'injonction. Nous nous serions donc laissé aveugler par les promesses de la résilience. Depuis au moins vingt ans, les sciences humaines et sociales dénoncent le risque comme stratégie d'exercice du pouvoir et l'instrumentalisation des catastrophes pour imposer aux individus de se comporter en « bons citoyens ». C'est l'une des raisons du succès du concept de vulnérabilité et des approches sociales du risque, de ses représentations et de sa gestion. Ils ont débouché sur les théories radicales qui ont pensé le risque comme un outil de gouvernement, une injonction à intérioriser les normes. Le glissement progressif de la vulnérabilité à la résilience semble nous faire faire le chemin inverse : en nous laissant imposer sans prise de recul un concept issus des sciences des matériaux et de l'écologie, puis réinterprété par les acteurs développement de soi, allons-nous renoncer à toute critique de la dimension politique du risque ?

Il y a un curieux paradoxe à voir la percolation de la résilience dans le discours public, en cette période dominée par une série de crises, environnementales, géopolitiques, financières, économiques et sociales, qui jettent le discrédit sur les ressorts de l'action. Les Etats s'engagent dans le tournant de la résilience au moment même où ils désinvestissement leurs infrastructures de bases et réduisent leur financement, voire remettent en cause la notion même de service public. Les travaux menés depuis plus d'une vingtaine d'années ont pourtant établi qu'il s'agit d'investissements critiques dans les politiques de réduction de la vulnérabilité et de mitigation des catastrophes (Mitchell, 1999). En fait, une piste pour expliquer ce paradoxe est fournie par l'ONU qui a mis en avant l'idée de « résilience communautaire ». C'est pratique, c'est pas cher, et chacun peut y retrouver les siens : il pourrait suffire de laisser chaque « communauté » se débrouiller comme elle peut ou comme elle l'entend pour devenir résiliente, tout en trouvant une justification des restrictions budgétaires et la privatisation en cours de la gestion des catastrophes.

L'emprunt de la résilience à la physique des matériaux aurait dû nous alerter sur le risque pour les sciences sociales de s'emparer sans distance critique de conceptions matérialistes, scientistes et positivistes. Le séisme de Haïti est l'amer exemple qu'une catastrophe n'a pas de rôle purificateur et que les sociétés ne progressent pas nécessairement après une grave crise. Les dysfonctionnements politiques, les inégalités sociales et la faim font partie de processus résilients. La résilience ne doit donc pas être un horizon d'attente absolu et elle ne doit pas être recherchée dans les tissus, dans les paysages, dans les structures matérielles de la ville. La résilience implique une part d'oubli, qui permet la reconstruction, même à l'identique, et une part d'adaptation, qui impose un changement dans les structures mais surtout dans le fonctionnement urbain.

Conclusion

Le problème clé de la résilience est de savoir qui dit la résilience, quelle résilience et pourquoi. Elle apparaît d'abord comme une mise en récit incantatoire de l'après catastrophe visant à imposer la « bonne » ville à ses habitants en brandissant la menace des catastrophes. Mais elle ne peut être validée qu'*a posteriori*, comme une réinterprétation du vécu des différents acteurs. Il s'agit donc à la

fois d'une catégorie d'interprétation et d'une stratégie de légitimation. C'est aussi une opportunité pour les acteurs qui savent habiller leurs solutions techniques de l'image rendue désirable d'une ville à la fois durable et résiliente. Mais cela vide l'urbain de toute dimension politique et relègue les citoyens à l'arrière plan. La résilience est d'abord une mise en récit, un discours qui apparaît comme un instrument d'exercice du pouvoir. Les discours de la résilience relèvent de la gouvernementalité : en mobilisant un horizon d'attente désirable par tous et la menace des catastrophes à venir, la résilience permet d'imposer des choix (la « bonne » ville) et des comportements (les « bons » citoyens, les « bonnes » pratiques). De plus, en rendant désirable le « *boucing back* », les élites ont la possibilité de maintenir le *staut quo* social et politique. En rendant indispensable une adaptation issue de l'écologie, elles ont aussi l'opportunité de légitimer les transformations du fonctionnement urbain par la compétition et la responsabilisation individuelle, ce qui justifie *in fine* une gestion des catastrophes par l'apartheid urbain. Que les différents acteurs en soient conscients ou pas, et qu'ils cherchent ou non à l'instrumentaliser, l'utilisation actuelle de la résilience est dangereuse. Elle est même d'autant plus dangereuse qu'elle s'appuie sur une légitimité scientifique pour fermer le débat politique. Il est donc impératif d'en prendre conscience et d'adopter un regard critique, pour déconstruire avec résolution et fermeté les discours et les mécanismes qui font passer de l'utilisation sans recul d'une notion séduisante à un instrument de pouvoir, la légitimation par la science de tout et de n'importe quoi, en particulier de ce que nos sociétés savent faire de pire.

Alors que la vulnérabilité se trouve dans le champ de la justice territoriale et des impératifs de cohésion et de régulation, les discours actuel sur la résilience se situent dans l'orbite néolibérale avec une injonction de compétition et de responsabilisation individuelles, en présentant comme inévitables le choix des marchés, de la dérégulation et des solutions techniques. La résilience doit donc d'abord être analysée comme un discours politique qui est facilement instrumentalisé pour imposer des choix qui devraient au moins être publiquement discutés, alors que son usage tend à détourner l'attention de processus politiques et sociaux vers des outils d'économétrie et des solutions techniques. Plus qu'un horizon prometteur, l'utilisation actuelle de la notion de résilience présente donc un risque majeur.

Références

Aschan-Leygonie C., 1998, *La Résilience d'un système spatial : l'exemple du Comtat. Une étude comparative entre deux périodes de crises au XIXe et au XXe siècles*, thèse de doctorat de l'Université Paris I, 405 p.

Beck U., 1986, *Risikogesellschaft: Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, trad. 2001, *La Société du Risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 521 p.

Blaikie P., Cannon T., Davis I. Wisner B., 1994, *At Risk: Natural hazards, people's vulnerability and disasters*, London, Routledge, 284 p.

Burton I., 1983, « The vulnerability of cities », *Approaches to the study of the environmental implications of contemporary urbanization*, Paris, UNESCO, pp. 111-117

Burton I., Kates R., White G., 1978, *The Environment as Hazard*, New York, Oxford University Press, 240 p.

Chaline C., Dubois-Maury J., 1994, *La ville et ses dangers*, Paris, Masson, 247 p.

Comfort L. K., Boin A., Demchak C., 2010a, *Designing Resilience. Preparing fo Extrem Events*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

Comfort L. K., Siciliano M. D., Okada A., 2010b, Risque, résilience et reconstruction : le tremblement de terre haïtien du 12 janvier 2010, *Télescope*, 16(2), p. 37-58

Cutter S. (ed), 2006, *Hazards, Vulnerability and Environmental Justice*, London, Earthscan, 418 p.

Davis M., 2006a, *Planet of Slums*, New York: Verso, 228 p.

Davis M., 2006b, "Who Is Killing New Orleans?", *The Nation*, April 10, 2006.

Davis M., 1998, *Ecology of Fear. Los Angeles and the Imagination of Disaster*, New York: Vintage Books, 484 p.

Dauphiné A., Provitolo D., 2007, « La résilience: un concept pour la gestion des risques », *Annales de Géographie*, n° 654, pp. 115-125

D'Ercole R. e*t. al.*, 1994, « La vulnérabilité des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, mode d'analyse », *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, pp. 87-96

Diamond J., 2005, *Collapse. How societies choose to fail or survive*, London: Penguin Books, 590 p.

Duita A., Galaza V., Eckerberga K., Ebbessona J., 2010, Governance, complexity, and resilience, *Global Environmental Change*, n° 20, pp. 363-368

Folke C., Rockström J., 2009. Turbulent times, *Global Environmental Change*, n° 19, pp. 1-3

Folke C., 2006, "Resilience. The emergence of a perspective for social-ecological systems analyses", *Global Environmental Change*, Vol. 16, n°3, p. 253-267

Foucault M., 2004, *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Seuil, 435 p.

Gallopin G. C., 2006, "Linkages between vulnerability, resilience and adaptive capacity", *Global Environmental Change*, Vol. 16, n°3, p. 293-303

Giddens A., 1990, *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press, 186 p.

Glaeser E., 2011, *Triumph Of The City. How Our Greatest Invention Make Us Richer, Smarter, Greener, Healthier, and Happier*, New York: The Penguin Press, 338 p.

Harter H., 2004, « Chicago et l'incendie de 1871 : Entre mythes et réalité », *in* Cabantous A., *Mythologies urbaines. Les villes entre histoire et imaginaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 219-236

Hernandez J., 2010, *ReNew Orleans ? Résilience urbaine, mobilisation civique et création d'un « capital de reconstruction » à la Nouvelle-Orléans après Katrina*, Thèse de doctorat, Université Paris X – Nanterre.

Hewitt K. (ed), 1983, *Interpretation of the Calamity from the Viewpoint of Human Ecology*, Londres, Allen and Unwin, 304 p.

Holland J., 1995, *Hidden Order: How Adaptation Builds Complexity*, New York, Helix Books, 371 p.

Holling C. S., 1973, « Resilience and stability of ecological systems », *Annual Review of Ecology and Systematics*, n° 4, pp. 1-23

Huttes C., 2011, Hope for Haiti, *Illinois Wesleyan University Magazine*, Vol. 20, Iss. 1, Article 2.

Klein N., 2008, *The Shock Doctrine*, London: Penguin Books, 558 p.

Klein R. J., Nicholls R. J., Thomalla F., 2003, «Resilience to Natural Hazards: How Useful is the Concept?», *Environmental Hazards*, Vol. 5, n°1-2, p. 35-45

Lallau B., 2011, « La résilience, moyen et fin d'un développement durable ? », *Éthique et économique*, Vol. 8, n°1, http://ethique-economique.net/

Manyena S. B., 2006, «The concept of resilience revisited», *Disasters*, Vol. 30, n°4, p. 434-450

Mitchell J. K. (ed), 1999, *Crucibles of Hazard: Mega Cities and Disasters in Transition*, New York & Tokyo, United Nation University Press , 418 p.

Morel V. *et al.*, 2006, « Regard rétrospectif sur l'étude des risques en géographie à partir des publications universitaires (1980-2004) », *L'Information Géographique*, vol. 70, n° 1, pp. 6-24

Morin E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 158 p.

Quarantelli, E. L., 1998, *What is a Disaster ? Perspective on the Question*, Routledge, Londres, 312 p.

Rosenman E., 2011, *The Road Away From Home: Policy And Power In Post-Katrina New Orleans*, MA Geography, University Of British Columbia, 152 p.

Sassen S., *à paraître*, *When Territory Exits Existing Frameworks*, New York: Harvard University Press.

Suzuki T., 2011, *Les Yakuzas se mettent au nucléaire*, Tokyo, Bungei Shenju [en japonais].

Theys J., Fabiani J.-L. (dirs), 1987, *La Société Vulnérable. Evaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'ENS, 674 p.

Thomas H., 2010, *Les vulnérable. La démocratie contre les pauvres*, Paris, Éditions du Croquant.

Vale, J. V., Campanella, T. J. (eds.), 2005, *The Resilient City. How modern cities recover from disaster*, New York, Oxford University Press, 392 p.

Vallat C. (dir.), 2009, *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses*, Paris, L'Harmattan, 3 vol.

Wisner B., Blaikie P., Cannon T., Davis I., 2004, *At Risk: Natural hazards, people's vulnerability and disasters*, 2nd edition, London, Routledge, 471 p.

Wisner B., O'Keefe P., Westgate K., 1976, Taking the Naturalness out of Natural Disaster, *Nature*, Vol. 260, Issue 5552, p. 566-567

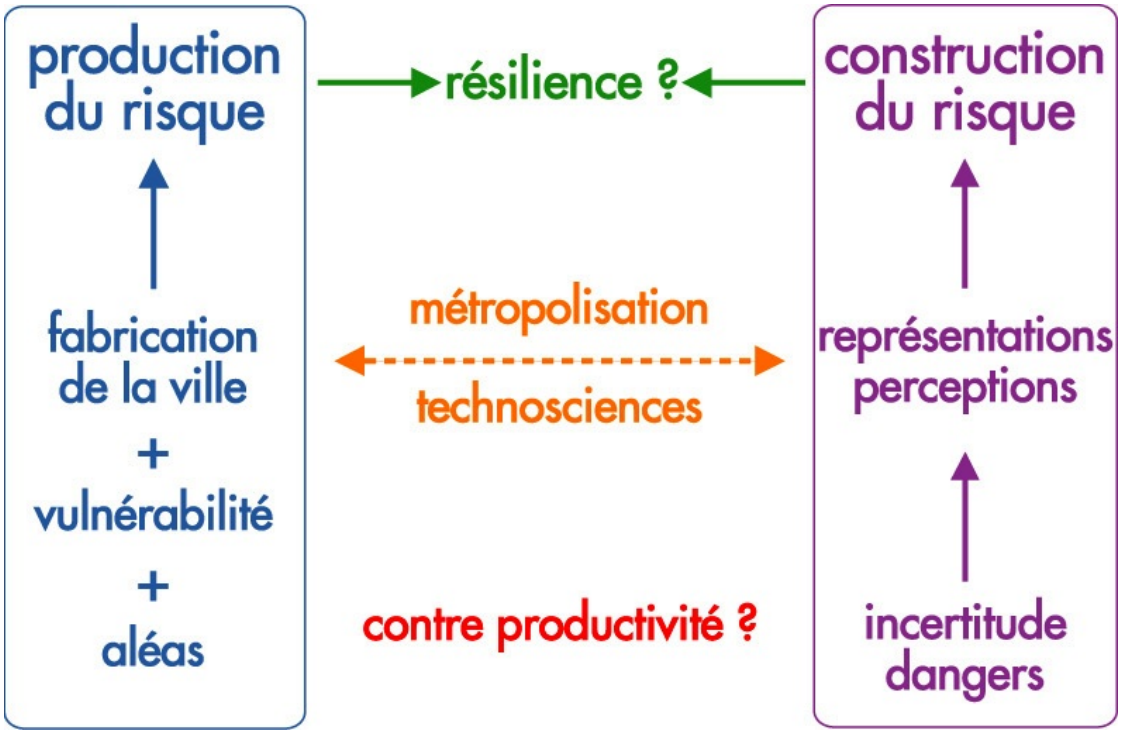


Figure 1 : la résilience urbaine à la confluence des deux principales approches du risqué en SHS
Samuel Rufat